

APPEL D'OFFRES RESTREINT

PUBLICATION D'UN AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C)

Délai minimal (sauf exceptions) de réception des candidatures égale à 37 jours à compter de l'A.A.P.C.

RECEPTION DES CANDIDATURES

SELECTION DES CANDIDATURES

INFORMATION DES CANDIDATS DONT LA CANDIDATURE EST REJETEE

POUR CANDIDATURES RETENUES : ENVOI DE LA LETTRE DE CONSULTATION AVEC LE DOSSIER DE CONSULTATION

Délai de réception des offres

EXAMEN DES OFFRES ET CHOIX DE L'OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE

ATTRIBUTION DU MARCHE APRES DEMANDE DES CERTIFICATS

INFORMATION DES CANDIDATS DONT L'OFFRE EST REJETEE

10 jours sauf exceptions

SIGNATURE DU MARCHE AVEC LE CANDIDAT DONT L'OFFRE EST RETENUE

PUBLICITE A POSTERIORI (avis d'attribution au-dessus des seuils et publicité annuelle)